

**Communication
de Monsieur Claude KEVERS-PASCALIS**



Séance publique Hors les murs du 20 novembre 2006



Saint Nicolas, personnage historique

Puisque saint Nicolas est le «patron» de notre région, il pourrait paraître superflu d'en dresser un portrait devant un public Lorrain, surtout ici, à Saint-Nicolas-de-Port, où se dresse la magnifique basilique que nous connaissons tous. Il tient en effet une place importante non seulement dans notre patrimoine culturel, mais aussi dans notre folklore, comme l'attestent les défilés qui parcourent les rues de tant de villes de notre région, lors de sa fête, au mois de décembre de chaque année.

Et pourtant, sommes-nous certains de le connaître, tel que nous devrions réellement le connaître ?

Ce que nous en savons, ce que nous en disons, les représentations qui nous en sont proposées sont, sur bien des points, l'héritage des écrivains du moyen âge, auquel se sont ajoutés des récits populaires parfois pleins d'événements prodigieux, ainsi qu'une imagerie qui ont créé autour de lui un halo de légende, séduisant à maints égards, mais qui risque de le faire passer, aux yeux de certains, pour un personnage plus ou moins imaginaire.

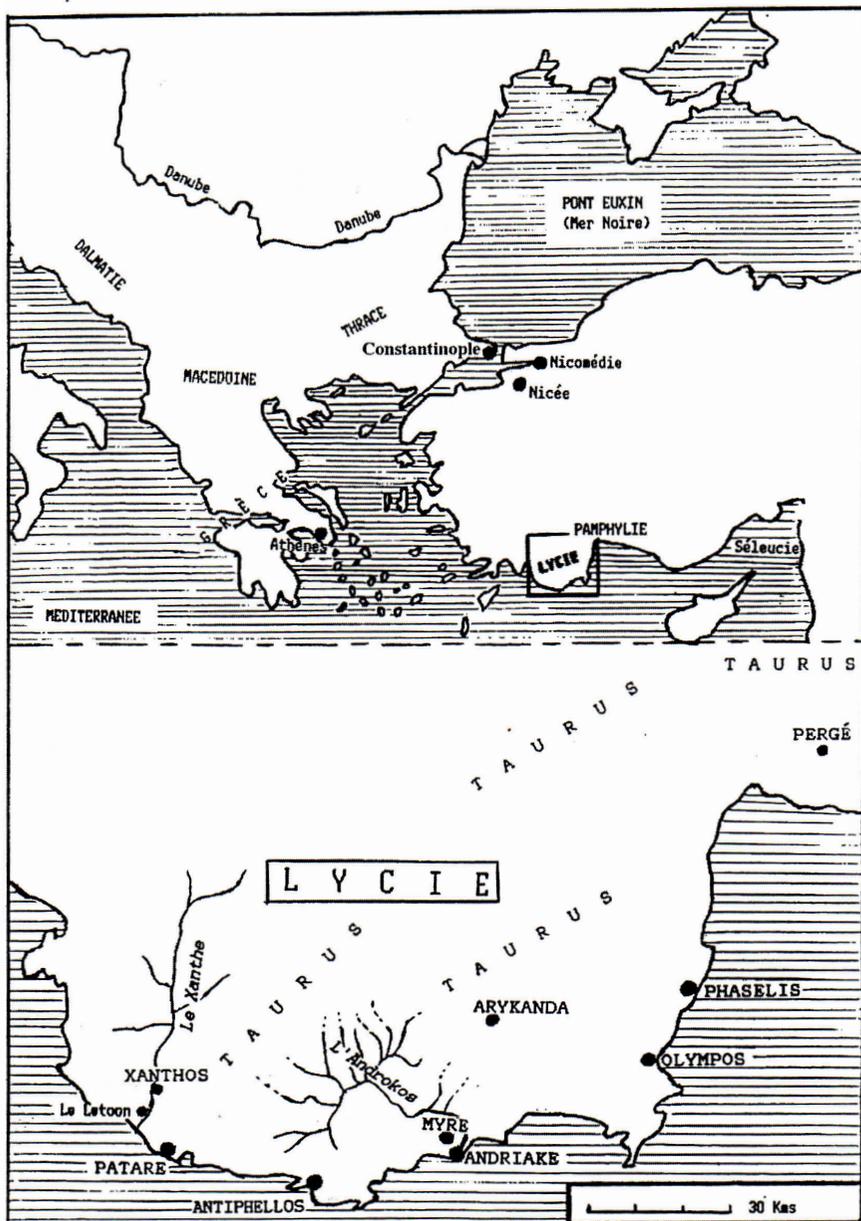
Or il n'en est rien : il s'agit au contraire d'un authentique citoyen de l'immense empire romain dont la Lycie, son pays, était une des nombreuses provinces, où il naquit à une époque de crise politique génératrice d'un important marasme économique, donc d'une très grande misère, ce qui allait lui permettre de donner la pleine mesure de son tempérament d'homme de bien, animé d'une énergie qu'il allait mettre entièrement au service des victimes de cette situation désastreuse.

Il est souhaitable qu'à notre époque nul n'ignore plus cette réalité, mais qu'au contraire se répande, surtout en Lorraine, une connaissance aussi complète que possible des épisodes de sa vie authentifiés par les historiens, ainsi que du contexte dans lequel ils se sont déroulés et des circonstances qui ont fait de lui le «Patron» de notre Région.

Le Mythe doit faire place à l'Histoire, d'autant plus que l'enseignement qui découle du comportement de cet homme exemplaire, est en conformité avec mains principes d'éthique considérés de nos jours comme fondamentaux, dans l'esprit des «Droits de l'Homme», ce qui lui confère un caractère de modernité indéniable.

Dans quelques instants, je résumerai les démarches des historiens qui se sont penchés sur son existence, puis j'exposerai ce que l'on en sait de nos jours, mais, au préalable, je rappelle rapidement comment il se situe dans le temps et dans l'espace.

LA LYCIE, PAYS DE SAINT NICOLAS



Saint Nicolas est né peu après le milieu du III^{ème} siècle, à Patara, port de la province romaine de Lycie, située au sud de l'Asie Mineure.

Elu, vers l'an 300, évêque de Myre, autre ville de la même province, située plus à l'est, il y mourut environ 35 ans plus tard, peu avant l'empereur Constantin.

Les dates que je viens de citer figurent dans les écrits d'un historien qui fait autorité en la matière : il s'agit du Père dominicain Gerardo Cioffari, directeur du «Centre d'Etudes Nicolaiennes de Bari», ville de l'Italie du sud où la dépouille de saint Nicolas fut apportée par des navigateurs au XI^{ème} siècle, dans des circonstances qui seront rappelées lors de la conclusion de cette conférence.

Les épisodes de la vie de notre saint qui vont être présentés, ainsi que les dates de ces épisodes, sont ceux qui résultent des recherches de divers historiens, mais principalement Gérard Cioffari, dont cette conférence va exposer les conclusions, en y ajoutant, comme toile de fond, une présentation du contexte politique, économique, militaire et religieux de l'empire romain aux 3^{ème} et 4^{ème} siècles, tel que le décrivent les ouvrages d'histoire qui traitent de cette époque.

Les recherches historiques

Résumons tout d'abord comment se sont déroulées les recherches des historiens sur Saint Nicolas.

Au moyen âge, personne ne mit jamais en doute les récits écrits à son sujet par plusieurs hagiographes, dont le premier en date fut Michel l'Archimandrite, au VIII^{ème} siècle. En revanche, à la Renaissance, apparurent les premières recherches et réflexions qui avaient pour but de savoir si les récits médiévaux traduisaient une réalité, car il n'existe aucun texte contemporain de l'époque attribuée à notre saint qui relate ses faits et gestes. Les controverses entre historiens se sont poursuivies au cours des siècles, jusqu'à ce que les études les plus récentes accréditent de façon définitive un certain nombre des épisodes rapportés par Michel l'Archimandrite et par d'autres conteurs.

Les historiens de saint Nicolas se réfèrent à deux sortes de sources :

- d'une part, bien entendu, des documents,
- d'autre part, une importante découverte archéologique du début du XX^{ème} siècle.

Commençons par trois documents, qui, sans être contemporains de notre Nicolas, datent d'une époque très proche de la sienne, et qui revêtent une grande importance, car ils mentionnent le nom que portait l'évêque de Myre

sous le règne de Constantin, ce qui invalide totalement certaines hésitations qui autrefois furent parfois exprimées sur l'existence même du personnage, réalité qui, depuis déjà fort longtemps, n'est plus mise en doute par personne. Ces documents sont les suivants :

- tout d'abord, le texte d'un discours prononcé au V^{ème} siècle par la patriarche de Constantinople Proclus, dont le sujet n'est autre qu'un éloge de l'évêque de Myre mort quelques décennies seulement auparavant, et qui, dit cet éloge, portait le nom de Nicolas.
- il faut citer aussi un ouvrage écrit au VI^{ème} siècle par Eustrate de Constantinople - ouvrage sur un tout autre sujet que sur saint Nicolas - dans lequel l'auteur fait état d'une entrevue qu'eut l'empereur Constantin avec l'évêque qui siégeait à Myre sous son règne, et qui, dit l'auteur de cet ouvrage, portait le nom de Nicolas.
- il existe également une liste des évêques qui participèrent au concile de Nicée réuni par Constantin en 325, liste dont on connaît le nom de l'auteur - il s'agit de Théodore le Lecteur - qui cite les noms de 318 évêques, parmi lesquels il mentionne l'évêque de Myre, désigné une fois de plus sous le nom de Nicolas.

A ces témoignages, et à bien d'autres documents qu'il serait trop long d'énumérer, s'ajoute la découverte archéologique que j'ai annoncée il y a un instant. Pour bien comprendre l'importance de cette découverte, il faut d'abord savoir que, dans son récit, l'hagiographe du VIII^{ème} siècle Michel l'Archimandrite fait mention du temple d'Artémis de Myre, qui, écrit-il, fut entièrement détruit peu avant la mort de saint Nicolas. Or il ne subsiste absolument aucune trace de ce temple, contrairement à ce que l'on constate habituellement : sur les lieux des anciens édifices démolis, il existe toujours quelques vestiges, alors que, pour le temple de Myre, il ne subsiste absolument rien, et il en était déjà ainsi du temps de Michel l'Archimandrite, de sorte qu'il a toujours été permis de mettre en doute ce qu'en dit cet auteur. Or, au début du XX^{ème} siècle, a été découverte la tombe d'un personnage lycien très fortuné, du II^{ème} siècle, appelé Opramoas, tombe sur laquelle figure un texte faisant état de ses nombreux actes de générosité, et, parmi ceux-ci, se trouve le fait qu'il consacra une partie de sa fortune à la restauration du temple d'Artémis de Myre, qui, de son vivant, avait été fortement endommagé par un tremblement de terre. Voilà donc démontrée l'existence de ce temple, et, qui plus est, la manière dont s'exprime Michel l'Archimandrite à propos de son aspect est en concordance avec ce qu'on en lit sur l'inscription de la tombe. Cette découverte a donc permis d'énoncer une conclusion des plus importantes sur le plan historique, à savoir que Michel l'Archimandrite s'était appuyé sur des sources sérieuses, aujourd'hui disparues.

Les historiens en ont aussi déduit, en toute logique, qu'il n'était guère douteux que ce conteur ait puisé bien d'autres informations à ces mêmes sources, de telle sorte que l'on peut accorder sa confiance à un certain nombre de faits rapportés dans son récit, après en avoir évidemment éliminé ceux qui présentent des anomalies flagrantes, telles que des incompatibilités avec ce que nous connaissons de l'Histoire romaine, des erreurs de localisation, ainsi que divers anachronismes et autres discordances.

Les conséquences de cette découverte, auxquelles s'ajoutent les documents que j'ai cités il y a un instant, ainsi que les résultats de beaucoup d'autres recherches et recoupements avec d'autres récits et documents, ont permis à l'historien Cioffari de rassembler des conclusions dans une thèse parue en 1987, dans laquelle il présente, parmi tous les épisodes de la vie de notre saint cités par les hagiographes, ceux qui peuvent être considérés comme authentiques.

Ce sont ces épisodes que je vais résumer, en les plaçant dans leur contexte historique.

Les premières années de la vie de saint Nicolas

Selon les recherches les plus récentes des historiens, saint Nicolas est né quelques années après la montée sur le trône de Rome, en 260, de Gallien, un empereur tolérant sur le plan religieux, qui avait mis fin à la persécution des chrétiens qu'avait décrétée son père, Valérien, en 257. Les parents de notre Nicolas, des chrétiens possédant une immense fortune, moururent assez prématurément, et le jeune orphelin, âgé d'une vingtaine d'années, se sentit révolté par le spectacle de la misère populaire, ainsi que par la corruption et par la dégradation des mœurs de la société décadente où il avait vu le jour. Aussi, élevé selon les principes de l'éthique chrétienne, décida-t-il de consacrer la majeure partie des ressources qu'allait lui procurer l'immense patrimoine dont il venait d'hériter, à venir en aide aux victimes de l'existence.

- En effet, comme je l'ai annoncé au début de cet exposé, il régnait à cette époque une très grande misère dans l'empire romain, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le sommet de l'Etat était en proie à une guerre civile larvée, comme l'atteste le fait que, pendant les 24 ans qui séparèrent l'accession au pouvoir de Gallien, assassiné par un des ses rivaux en 268, et la prise du pouvoir, en 284, par le général dalmate Dioclétien élu empereur par ses troupes, ce ne furent pas moins de 9 empereurs qui se succédèrent sur le trône de Rome, dont 7 y accédèrent après avoir fait assassiner leur prédécesseur. L'abandon, par certains de ces souverains éphémères et criminels d'une partie de leur véritable devoir de chef d'état au profit de leur ambition ne fut évidemment pas étranger à la paupérisation grandissante de la population.

En outre, depuis des années, les frontières étaient sous la menace constante d'invasions barbares, comme l'écrit de façon imagée un grand historien français de l'Empire Romain (je cite) : *«L'Empire ressemblait à une forteresse assiégée»*. Bien entendu, cela obligeait l'Etat à entretenir des légions en nombre toujours croissant, et, de ce fait, non seulement les impôts étaient en hausse permanente, mais encore les troupes réquisitionnaient les vivres, les bêtes de somme et les moyens de transport des particuliers, de telle sorte que les échanges commerciaux déclinaient et que maints territoires naguère cultivés retournaient à la friche. Ces pratiques et le poids des impôts entraînaient la ruine d'un nombre de plus en plus grand d'agriculteurs, d'éleveurs, d'artisans et de commerçants, alors que les hauts fonctionnaires de l'Etat vivaient dans l'aisance. Même parmi les citoyens fortunés, certains perdirent tout leur avoir en spéculant sur les monnaies, dont les cours fluctuaient au gré d'événements sur lesquels ces citoyens n'avaient aucune prise, de telle sorte qu'il fallait disposer d'un patrimoine très important, comme celui des parents de Nicolas, et savoir le gérer avec intelligence, pour échapper aux conséquences de cette situation économique désastreuse.

Après ce bref portrait du contexte politique, économique et militaire de l'époque où notre Nicolas vit le jour, voyons à présent dans quel environnement humain il fut élevé :

«Le jeune garçon Nicolas», écrit l'historien Cioffari, *«apprit les diverses façons de vivre sur le forum de Patare, dans la rue, entre le théâtre et la porte principale de la ville, parmi la foule colorée de la cité portuaire, où se côtoyaient fripons et honnêtes gens, riches et pauvres, gens de toutes races et de toutes langues»*... *«qui aimaient s'assembler pour entendre et réentendre des conteurs venus parfois de très loin»* dont certains colportaient l'histoire du Nazaréen Jésus, sur laquelle était fondée la religion de ses parents. Parmi ces prêcheurs, il faut citer le philosophe chrétien Méthode, dont Nicolas suivit l'enseignement.

«Adolescent», poursuit Gérardo Cioffari, *«il fut confié à l'école de Patare, où il apprit à écrire et à lire en étudiant les auteurs grecs, car, en Lycie, entrée dans l'orbite de la culture hellénique, ces auteurs étaient très appréciés, Platon, Solon, Euripide, et surtout Homère, qui avait réservé un rôle de choix aux Lyciens dans l'Illiade. Ainsi, Nicolas grandit en mûrissant en lui un goût de la réflexion issu de la lecture des philosophes, un sens des réalités qui lui provenait de sa vie dans une ville cosmopolite, un attrait pour les actions héroïques insufflé par les récits homériques, et une conception de la dignité de la personne humaine inculquée par le message évangélique adopté par ses parents»*.

Le portrait qu'il faut se faire de saint Nicolas n'est pas celui d'un être effacé, contemplatif, mais celui d'un homme actif, proche des réalités de l'existence,

toujours disponible pour porter secours aux déshérités et à l'affût de toutes les occasions de faire triompher la justice, comme nous allons le voir.

Quant à son portrait physique, si l'on se réfère à certains de ses comportements qui seront présentés tout à l'heure, il ne peut être que celui d'un homme de très grande taille, bâti en athlète, une sorte d'Hercule mettant sa puissance physique au service du bien et doué d'un art de la parole qui l'aidera à obtenir gain de cause lors de divers procès, ce qui fera de lui le patron des avocats, à côté de Saint-Yves.

Comme je l'ai dit il y a un instant, la période de guerre civile s'est achevée en 285 lors de la prise du pouvoir par l'empereur Dioclétien, qui, s'entourant d'un associé et de deux adjoints, créa un régime «tétrarchique», un régime fort, qui réussit à repousser tous les barbares hors des frontières, sans toutefois - malheureusement - parvenir à rétablir une situation économique saine, donc à améliorer les conditions de vie du peuple.

Aussi notre Nicolas poursuivit-il sans relâche son action envers les miséreux, et il est permis de penser que c'est sa réputation d'homme de bien qui conduira, quelques années plus tard, les chrétiens de Myre à l'inciter à venir s'installer parmi eux, peut-être parce que la misère y était plus importante qu'à Patare.

C'est entre la prise du pouvoir par Dioclétien et le départ du jeune Nicolas pour Myre, peu avant l'an 300, que l'on peut situer un épisode de sa vie qui a connu beaucoup de succès et qui a fait de lui le patron des jeunes filles. En voici un résumé.

Le jeune adulte qu'était Nicolas - il devait avoir entre 25 et 30 ans - avait un voisin qui, naguère extrêmement riche, avait perdu toute sa fortune, et qui, pour subvenir à ses besoins, avait décidé de prostituer ses trois filles, ce qui, dans la société romaine de cette époque, n'avait rien de très rare et n'était guère considéré comme scandaleux dans certains milieux.

Cette décision, incompatible avec l'idéal de vie du chrétien qu'était le jeune Nicolas, ne lui ayant pas échappé, il s'en alla en pleine nuit jeter un sac rempli de pièces d'or par une fenêtre de la villa de son voisin, afin qu'il pût subvenir à ses besoins et à ceux de ses filles. L'aînée put ainsi être dotée et fonder une famille, mais, l'or résiduel n'ayant pas tardé à être dilapidé, Nicolas renouvela son geste par deux fois en faveur des deux autres jeunes filles, et le père prodigue finit par prendre conscience de son inconduite, après avoir découvert l'identité de son bienfaiteur.

Cet épisode de la vie de saint Nicolas, dont l'authenticité ne fait aucun doute pour les historiens, a fait l'objet d'une abondante iconographie, dont on peut

citer trois exemples : un tableau de Masaccio, du XV^{ème} siècle, qui se trouve au musée de Berlin, un tableau de Francesco da Rimini qui se trouve au musée du Louvre et le tableau de Fra Angelico de la bibliothèque vaticane.

Les sacs d'or qui tombent par la fenêtre font évidemment penser aux cadeaux qui, la nuit du 5 au 6 décembre, tombent le long des cheminées des parents des enfants sages.

Nicolas évêque de Myre

Comme je l'ai annoncé tout à l'heure, Nicolas est parti s'installer à Myre peu avant la fin du troisième siècle.

Il ne reste pas grand chose de la ville de cette époque, qui porte aujourd'hui le nom de Demré, mais il en subsiste tout de même quelques beaux vestiges, en particulier un grand théâtre romain et des tombes rupestres dont les façades imitent avec art des façades de temples ou de maisons.

Nicolas vivait à Myre depuis quelques années, quand, en l'an 300, à la mort de l'évêque de la population chrétienne de la ville, l'assemblée des autres évêques de la région l'élut pour remplacer le défunt. Aucun document ne précisant s'il était prêtre, il y a tout lieu de penser qu'il ne l'était pas, mais son accession au rang d'évêque n'a rien d'anormal, car à cette époque, il arrivait qu'un laïc fût choisi pour ses qualités exceptionnelles, et, si l'élu acceptait ce choix, il était ordonné prêtre après sa nomination.

Avec cette élection, nous touchons à la fin d'une période de paix religieuse qui durait depuis une quarantaine d'années, car l'empereur Dioclétien, sous l'influence de son adjoint Galère, décida, en 303, la reprise de la persécution des chrétiens, en partie pour raison politique. En effet, de plus en plus nombreux, ils refusaient de reconnaître le caractère divin de la fonction impériale, même parmi les fonctionnaires de l'Etat et dans l'armée, de telle sorte que, dans les milieux dirigeants, on craignit qu'ils ne finissent par constituer une sorte de nouvelle nation au sein même de l'empire, un parti susceptible de renverser le pouvoir en place. A cette raison politique s'ajoutait évidemment le fanatisme de certains adeptes de la religion romaine, qui voyaient d'un très mauvais œil les chrétiens refuser de participer au culte des dieux officiels, ce qui avait des allures de trahison.

En occident, gouverné par le monothéiste Constance, père de Constantin - qui à cette époque n'était pas encore chrétien - les adeptes de la nouvelle religion, qui étaient sensiblement moins nombreux qu'en orient, souffrirent moins de cette persécution que dans la partie orientale de l'empire, administrée par Galère, qui était un anti-chrétien fanatique. Sous sa domination, l'Asie Mineure,

le Liban, la Syrie, la Palestine et l'Égypte subirent une répression extrêmement sévère, comme l'attestent beaucoup d'écrits de témoins oculaires, et pourtant, les chrétiens de Lycie furent épargnés, car la Lycie était, écrit l'historien Cioffari, sous la juridiction d'un haut personnage appelé Licinius, qui était monothéiste et tolérant sur le plan religieux. Nicolas et ses fidèles purent donc exercer leur culte, mais le plus discrètement possible, dans une semi-clandestinité, car se révéler chrétien trop ouvertement était évidemment des plus dangereux.

Fin provisoire des persécutions

Dioclétien abdiqua en 305, un nouveau gouvernement tétrarchique fut mis en place, mais la persécution fut maintenue jusqu'en 311, année au cours de laquelle l'empereur Galère, qui en avait été l'instigateur, fut atteint d'une maladie épouvantable : son corps était couvert de plaies purulentes qu'aucun médecin ne réussissait à guérir. La perspective d'une mort prochaine l'effraya tellement, qu'il ordonna que des sacrifices fussent offerts par la population entière à tous les dieux de Rome, sa terreur fut si grande qu'il alla jusqu'à demander aux chrétiens eux-mêmes de prier leur propre Dieu en sa faveur, alors qu'il était à l'origine de leur persécution, et, pour obtenir leur consentement, il promulgua un édit d'arrêt de la persécution. Il mourut peu après, et le pouvoir échut à Constantin et Licinius, le premier régnant sur la partie occidentale de l'empire, le second sur la partie orientale.

Puisque Galère avait décrété la fin de la persécution, les chrétiens de Lycie et leurs évêques, donc celui de Myre, purent sortir de leur demi-clandestinité, mais cette période de répit n'allait pas durer, pour une raison que nous verrons dans un instant.

C'est pendant cette année de répit, l'année 311, que l'on peut situer une action d'éclat de notre Nicolas, qu'il va réaliser grâce à son grand talent d'avocat, et qui est connue sous le nom de : «Episode des bateaux à grains».

Cette action d'éclat fut consécutive à une catastrophe naturelle dont les conséquences menaçaient la population lycienne de mourir de faim, car des pluies d'une violence exceptionnelle et des torrents de boue descendus des montagnes avaient détruit les récoltes et noyé les troupeaux, et un tremblement de terre - ce qui n'est pas rare en cette région - avait démoli un grand nombre de maisons, tout cela répandant la mort et la maladie. Bien entendu, l'évêque Nicolas ne cessa de se dévouer envers les blessés, les malades et les agonisants, mais en outre il réussit à obtenir du blé pour sauver la population de la famine, grâce à son autorité naturelle et à son art de la persuasion.

En effet, le hasard voulut qu'une flottille de navires qui transportaient du grain à livrer à Nicomédie, capitale orientale de l'Empire -située au nord de l'Asie Mineure- fit escale à Andriake, port tout proche de Myre, où l'on peut voir de nos jours d'importants vestiges des greniers construits 2 siècles plus tôt par l'empereur Hadrien, greniers à l'intérieur desquels toute la réserve de grains avait été détruite.

Sitôt informée de cette arrivée, la population de Myre chargea l'évêque de se rendre à Andriake auprès du commandant de la flottille, pour lui demander de lui céder une partie de sa cargaison ; mais, celui-ci refusa, car, son blé étant propriété de l'Etat, il risquait d'encourir une sanction des plus graves lors du contrôle de son chargement à son arrivée à destination, où il risquait d'être accusé d'avoir cédé à son profit le blé manquant. Or l'évêque réussit pourtant à le convaincre de lui en céder assez pour sauver la population, ce qui fut une remarquable performance d'avocat, étant donné le danger très grave et tout à fait réel auquel s'exposait l'officier en acceptant sa demande.

Cet épisode a, lui aussi, fait l'objet d'une abondante iconographie : il en existe par exemple une représentation, de Fra Angelico, à la pinacothèque vaticane, une autre, d'un peintre flamand, au musée d'Anvers et, à Soleure en Suisse, il est représenté par un vitrail moderne.

Qu'advint-il du généreux officier qui avait accepté de courir le risque d'une condamnation en cédant à la demande de l'évêque ? Le récit parvenu jusqu'à nous nous apprend que celui-ci lui avait prédit l'impunité, et que ce fut effectivement le cas, car, à son arrivée à destination, les contrôleurs constatèrent que les cales de ses navires étaient pleines. Bien entendu, les conteurs ont coloré cette impunité en l'attribuant à un prodige réalisé grâce aux prières de Saint-Nicolas : ils nous disent que le blé manquant fut miraculeusement remplacé dans les cales pendant le voyage de retour. A propos de cette génération spontanée du grain, l'historien Cioffari, qui ne peut être soupçonné, puisqu'il est père dominicain, de douter des capacités de notre Nicolas à obtenir la faveur divine par ses prières, écrit néanmoins ceci (je cite) : *«L'historien se doit de ne pas dépasser les limites qu'impose l'esprit scientifique»*. Ceci autorise donc l'historien à expliquer le remplacement du grain par, par exemple, la saisie par le commandant de la flottille du chargement d'un des nombreux navires de pirates qui pillaient les côtes à cette époque, comme nous l'enseigne l'Histoire. Et ceci ne va pas nécessairement à l'encontre de la tradition qui nous parle de «miracle», car il n'est interdit à personne de penser que ce fut par la rencontre fortuite, inattendue, de ces pirates que furent exaucées les prières de saint Nicolas, ce qui laisse à chacun une totale liberté d'interprétation.

Nicolas jeté en prison, puis libéré

L'année qui suivit l'épisode des bateaux à grains, c'est-à-dire en 312, le gouverneur de l'Égypte, qui s'appelait Maximin Daïa, se révolta contre le pouvoir en place et quitta l'Égypte avec ses légions pour rencontrer celles de Licinius en Thrace, dans l'espoir de le vaincre, puis de vaincre Constantin et de devenir ainsi empereur de Rome.

Si je cite cet épisode de l'histoire romaine, c'est parce qu'il n'est pas sans rapport avec l'histoire de saint Nicolas. En effet, l'hagiographe du Xe siècle Siméon Métaphraste a écrit que l'évêque de Myre fut jeté en prison (je cite ses termes tels que les rapporte l'historien Cioffari) : *«après l'arrivée à Myre des fonctionnaires chargés de persécuter les chrétiens»*. Ici, le récit médiéval rejoint l'Histoire romaine, car il est en concordance avec d'une part le fait que les troupes de Maximin Daïa passèrent obligatoirement par la Lycie pour affronter celles de Licinius en Thrace, d'autre part le fait que l'Histoire nous apprend aussi que ce Maximin Daïa était un fanatique qui avait refusé d'appliquer la décision prise tout récemment par Galère de mettre fin à la persécution. Nicolas fut arrêté et incarcéré. Mais, par bonheur, l'affrontement entre Maximin Daïa et Licinius se solda par la victoire de ce dernier, en 313. Nicolas fut alors libéré ainsi que ses codétenus, et Métaphraste a décrit l'attitude courageuse de l'évêque de Myre pendant sa détention.

Sa sortie de prison marque la fin des persécutions, qui fut officialisée par un édit signé à Milan à la fois par Constantin et Licinius, édit instituant la liberté religieuse, dont une phrase mérite d'être citée, car elle révèle, chez ses auteurs, un véritable état d'esprit de laïcité au bon sens du terme, puisque cette phrase est la suivante (je cite) : *«Ce que nous accordons aux chrétiens l'est aussi à tous les autres : chacun a le droit de choisir et de suivre le culte qu'il préfère, sans être lésé dans son honneur ou ses convictions»*.

Le concile de Nicée

Entre cette année 313 de libération de l'évêque de Myre et l'année 324, le pouvoir fut partagé, comme cela vient d'être dit, entre Constantin et Licinius. Mais, vers 320, ils se brouillèrent, et, comme Constantin était devenu chrétien, Licinius, par réaction, s'en prit à ses coreligionnaires, non d'une manière sanglante, mais en usant de toutes sortes de brimades. On manque de précision sur ce qui se passa à Myre pendant cette période de mésentente, mais, comme l'écrit l'historien Cioffari, les éléments dont on dispose permettent de penser que son évêque eut à souffrir de cette situation, jusqu'en 324, année où Constantin l'emporta sur son rival et devint unique empereur.

L'année suivante, en 325, Constantin décida de réunir tous les évêques de l'empire en un concile qui se tint à Nicée, dans le but de préciser certains points de doctrine susceptibles d'engendrer des querelles.

Comme il n'entre pas dans le sujet de cette conférence de développer ce que fut le Concile de Nicée, qu'il me suffise de rappeler que ce fut alors que fut rédigé le «Credo» définitif de l'Eglise, et que l'évêque de Myre y prit une part active, comme on peut le lire chez les hagiographes, en faveur de la lutte contre l'hérésie dite «Arianiste», ainsi appelée à cause du nom de son auteur, «Arius», qui s'opposait à une croyance en vigueur parmi les chrétiens depuis l'origine : la divinité du Christ. De plus, étant donné la générosité qu'on lui connaît, il ne peut faire de doute que l'évêque Nicolas participa activement à la décision de pardonner à la faiblesse bien humaine des chrétiens qui, terrorisés par les menaces de mort et les supplices atroces endurés lors des persécutions, avaient renié leur foi sous la torture, reniement dont ils exprimaient un réel repentir.

Les dix dernières années de la vie de saint Nicolas

Entre le concile de Nicée et la destruction du temple d'Artémis, qui précéda de peu la mort de saint Nicolas, c'est-à-dire pendant les dix dernières années de sa vie, vont se succéder trois épisodes très importants :

- le sauvetage de trois jeunes gens injustement condamnés à mort,
- l'obtention d'une diminution des impôts de la région de Myre,
- le sauvetage de trois officiers, accusés à tort de trahison.

Les trois innocents d'Andriake

C'est deux ou trois ans après le concile de Nicée, que l'on peut situer le sauvetage de trois jeunes gens condamnés à mort par un juge corrompu, soudoyé par des calomnieurs qui les avaient accusés d'être les responsables d'une grave émeute qui s'était produite à Andriake, le port tout proche de Myre.

Or l'évêque Nicolas savait qu'ils étaient innocents, car, lors de cette émeute, il s'était rendu sur place sur la demande des habitants – ce qui prouve à quel point il était apprécié par la population tant païenne que chrétienne – et son intervention musclée pour ramener le calme avait mis fin aux incidents, dont il connaissait donc parfaitement l'origine : elle était consécutive à l'attitude de jeunes soldats en permission débarqués à Andriake, dont le comportement, d'abord simplement chahuteur, avait peu à peu dégénéré en un comportement scandaleux qui avait tant exaspéré la population que s'étaient engagées de véritables batailles de rues et que le sang avait commencé à couler.

Aussi, dès qu'il eut été informé de la condamnation des jeunes gens, qui avait été prononcée à Myre en son absence, il se rendit sur le lieu même du

supplice où ils avaient été conduits, il n'hésita pas à bousculer les soldats qui les entouraient, il arracha de la main du bourreau l'épée avec laquelle il s'apprêtait à trancher la première tête, puis il exigea la reprise du procès, et sa plaidoirie innocentait les accusés. A cet occasion, il se lia d'amitié avec un officier romain appelé Népotien, témoin des faits lui aussi, et dont, quelques années plus tard, il sauvera la vie également, comme nous le verrons dans un instant.

Il existe, dans un monastère de Roumanie, une représentation de cet événement, où l'on voit saint Nicolas à cheval faisant signe à un groupe de femmes affolées par ce qui se passe à Andriake, puis saint Nicolas arrêtant l'épée du bourreau. Fra Angelico a traité le même thème.

La diminution des impôts

Peu de temps après ces événements, les habitants de Myre le déléguèrent à Constantinople pour qu'il plaide leur cause auprès de l'Empereur en vue d'obtenir une diminution de leurs impôts, qui étaient excessifs et dont le mode de calcul était périmé.

Ce fut pour lui l'occasion de manifester une fois de plus son talent de plaideur, car il obtint gain de cause auprès du souverain, bien que celui-ci eût un impérieux besoin de récolter d'importants tributs, car il s'adonnait à des dépenses tout à fait somptuaires, en particulier pour orner sa nouvelle capitale de monuments majestueux.

Le sauvetage de trois officiers

Enfin, sa dernière performance d'avocat fut le sauvetage de trois officiers accusés à tort d'avoir comploté contre Constantin. Parmi ceux-ci, se trouvait le général Népotien, avec lequel Nicolas s'était lié d'amitié lors du procès des trois jeunes gens d'Andriake. Il avait été condamné à mort hâtivement, ainsi que ses deux adjoints, dont on connaît les noms, - Erpilion et Ursus - sans véritable procès, calomniés par des accusateurs auxquels Constantin, par négligence, avait accordé sa confiance.

Comme dans le cas des bateaux à grains, les conteurs ont agrémenté cet événement d'un prodige, selon lequel Saint-Nicolas, qui se trouvait à Myre, aurait été miraculeusement averti de l'arrestation de son ami à Constantinople et serait apparu en songe à l'empereur, lui révélant la perfidie des calomniateurs et le menaçant des pires malheurs s'il condamnait ces innocents. Cette apparition aurait ouvert les yeux du souverain et évité aux trois officiers de subir la peine de mort, apparition au sujet de laquelle le Père Cioffari, raisonnant une fois encore avec l'esprit scientifique d'un véritable historien, remarque que, cet événement s'étant produit à peu près à l'époque de l'intervention de Nicolas relative aux impôts de sa province, ce fut au cours de son séjour à Constantinople qu'il

apprit l'arrestation des officiers et qu'il décida d'intervenir en leur faveur. Les menaces que lui prêtent les hagiographes au cours de son apparition nocturne à Constantin traduisent le fait que, avec un courage peu commun, mais bien conforme à son tempérament, il n'hésita pas à s'adresser au souverain sur un ton suffisamment sévère, voire violent, pour obtenir la révision du procès. Il obtint gain de cause, et l'empereur le combla de cadeaux pour le remercier de lui avoir évité de commettre une injustice.

Il existe à Stuttgart un tableau d'un peintre italien représentant saint Nicolas remercié par les trois officiers qui lui apportent les cadeaux de l'empereur, et le même événement est aussi traité sur un tableau qui se trouve dans l'église «Saint-Nicolas des Lorrains», à Rome.

La destruction du temple d'Artémis de Myre

Enfin, un an avant sa mort, que les historiens situent en 335, saint Nicolas fit démolir le temple de la déesse Artémis de Myre, repère de démons pour les chrétiens, ce qui terrorisait aussi beaucoup de païens, tant étaient fréquentes les pratiques de sorcellerie qui faisaient appel aux forces du mal, aux démons du panthéon romain, comme l'attestent plusieurs lois qui furent promulguées contre ces pratiques par divers empereurs.

CONCLUSIONS

Ainsi s'achève, en 335, l'histoire de saint Nicolas, mais sa mort n'est pas une fin, elle constitue au contraire une sorte de nouvelle naissance, puisque son souvenir et sa renommée vont se répandre, comme nous l'enseigne, une fois de plus, l'Histoire.

La renommée de saint Nicolas et ses légendes

En effet, la réputation de l'évêque de Myre s'est très vite répandue à travers l'Europe par l'intermédiaire des navigateurs, des marchands et des conteurs, à tel point que, selon certains spécialistes allemands de l'histoire des prénoms, celui de «Nicolas» a rapidement proliféré, après son décès, aux alentours des lieux où il avait vécu.

De plus, nul n'ignore que son souvenir a engendré de nombreuses légendes, qui sont filles de l'Histoire, dont la plus connue est celle des trois enfants tués par un boucher et ressuscités, légende qui, de toute évidence, trouve sa source dans les trois triples sauvetages qui viennent d'être contés : les trois jeunes filles de Patare, les trois jeunes gens d'Andriake et les trois officiers de Constantinople. Et il est bien rare que saint Nicolas ne soit pas représenté en compagnie des trois petits miraculés, soit par la statuaire, soit par l'image.

Saint Nicolas est aussi représenté assez souvent portant un évangile sur lequel sont posées trois boules d'or qui rappellent les trois triples sauvetages qu'il a réalisés.

Le transfert de sa dépouille à Bari

Passons à présent à la translation de sa dépouille, de Myre à Bari, réalisée par des marins italiens au XI^{ème} siècle.

Les événements qui ont provoqué ce transfert, ce sont les diverses invasions de l'Asie Mineure par les «Seldjoukides», convertis à la religion de Mahomet, c'est-à-dire les Turcs, en 808 d'abord, puis en 1031. Cette année-là, l'église de Myre, qui abritait le tombeau de son ancien évêque, fut détruite, puis elle fut reconstruite en 1047 par l'empereur byzantin Constantin IX, mais un quart de siècle plus tard, l'Asie Mineure tomba définitivement entre les mains des envahisseurs musulmans à la suite de la victoire qu'ils remportèrent sur l'armée Byzantine en 1071.

Ce fut alors que des marins de Venise et de Bari décidèrent de soustraire la dépouille de leur protecteur au danger d'une possible profanation.

Avant de poursuivre le récit de cet enlèvement, ouvrons une parenthèse au sujet du caractère de «protecteur des marins» attribué à saint Nicolas, car il est permis de se demander quel en est le fondement historique, puisque, parmi les événements de sa vie authentifiés par les historiens, pas un seul ne concerne le sauvetage de navigateurs en péril - nous venons de le voir - et tous les récits de sauvetages en mer qui nous sont parvenus relatent des interventions miraculeuses, survenues, qui plus est, sauf dans un seul cas, après la mort de notre saint.

Eh bien, une fois de plus, la réponse à la question posée se trouve dans l'Histoire.

En effet, puisque les parents de saint Nicolas étaient des gens très fortunés qui habitaient dans une importante cité portuaire, il y a tout lieu de penser qu'ils possédaient des navires, donc que leur fils, dont tout nous prouve qu'il était un garçon dynamique, devait être un excellent marin. Et puisque l'histoire nous enseigne qu'il n'hésitait jamais à venir au secours de son prochain, on ne peut douter qu'il porta secours à maintes reprises à des navigateurs en détresse, ce qui explique les nombreuses légendes.

Revenons à présent à l'enlèvement de sa dépouille: ce furent les marins de Bari, plus rapides et plus habiles que ceux de Venise, qui réussirent cette entreprise, non sans mal d'ailleurs, car certains habitants de Myre, profondément attachés au souvenir de leur ancien évêque, tentèrent de s'y opposer,

inconscients du danger que courait la précieuse relique d'être un jour la victime d'une intolérance prévisible. Et ce fut le 9 mai 1087 qu'elle fut débarquée sur le quai du port de Bari, où, pour l'abriter, fut édifiée une église, devenue par la suite une grande basilique.

Le patron de la Lorraine

Il est temps à présent de rappeler dans quelles circonstances saint Nicolas fut proclamé patron des Lorrains.

L'événement fondateur de ce patronage est le fait que, cinq ou six ans après la translation de ses cendres à Bari, un chevalier Lorrain de passage dans cette ville réussit à obtenir une de ses phalanges, qu'il ramena dans son village de Port, situé sur la Meurthe. Une chapelle fut construite pour accueillir cette relique, puis cette chapelle devint une église, qui fut agrandie au cours des siècles pour devenir enfin la basilique actuelle.

Ce fut le duc René II qui en donna l'ordre, par reconnaissance envers saint Nicolas, auquel il avait demandé sa protection à la veille de la bataille qu'il s'appropriait à livrer pour reprendre son duché à Charles le Téméraire, qui fut vaincu sous les murs de Nancy le 5 janvier 1477.

A ce sujet, il faut rappeler le vitrail, bien connu, qui représente René II protégé par saint Nicolas, qui orne la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, qui a été rénovée, il faut le rappeler aussi, grâce au legs de Camille Croué Friedmann, à qui nous devons aujourd'hui rendre hommage, donation d'une telle importance, que certains la qualifient de «dernier miracle de saint Nicolas».

La leçon de saint Nicolas

On ne peut terminer un exposé sur saint Nicolas sans insister sur la leçon d'éthique qui découle de tout son comportement, comme cela a été dit lors de l'introduction de cette conférence.

Tout d'abord, malgré l'élimination du temple d'Artémis, qui fut décidée, rappelons-le pour lutter contre les démons et contre les pratiques de sorcellerie qui faisaient appel aux forces du mal, maints récits montrent qu'il était animé d'un esprit de tolérance vis à vis des non-chrétiens, puisqu'il était apprécié par eux autant que par ses coreligionnaires, comme l'atteste le fait que la population tant païenne que chrétienne fit appel à lui à plusieurs reprises : lors de l'épisode des bateaux à grains, puis pour ramener le calme lors de l'émeute d'Andriake, puis pour obtenir une réduction des impôts de sa province. Cet état d'esprit de non discrimination religieuse s'est d'ailleurs traduite dans plusieurs récits légendaires : par exemple celui du réglage, grâce à lui, d'un conflit d'intérêt

entre un chrétien présenté comme un menteur et un voleur, et un juif qui est une honnête homme, ou encore lors du sauvetage d'un pieux musulman au cours d'un naufrage près des côtes de Sicile. Il faut ajouter à cela quelques belles leçons de miséricorde, puisque, selon la légende des enfants mis au saloir, le boucher coupable de les avoir assassinés fut pardonné de son crime après en avoir exprimé le repentir, et il en fut de même pour le juge corrompu qui avait condamné à mort les trois innocents d'Andriake, et qui reconnut sa faute.

Enfin, son attitude générale, telle que nous l'enseigne l'Histoire, est celle d'un être soucieux de défendre ses semblables contre l'injustice, la corruption et les abus de pouvoir, de soulager la misère, de secourir les victimes des caprices de la nature, de protéger l'enfance et la jeunesse, et d'affirmer la dignité de la condition féminine ainsi que ses droits.

On peut en conclure, mesdames et messieurs, que les Lorrains ont tout lieu de se montrer fiers d'avoir un «patron» d'une telle qualité et d'une telle dimension, et je vous remercie de votre attention.